

CCpro 3-1, 3-2, et CSE

La Poste va passer en comité social et économique (CSE) le 3 l octobre 2024. Depuis janvier 2024, ce métier a beaucoup évolué, notamment avec les agrandissements des secteurs et le passage en 3-2 pour certain. En effet, nous sommes malheureusement pas tous logés à la même enseigne, pourtant le travail reste le même.

MEME FONCTION, MEME GRADE !!!

Que l'on ait eu une promotion en 3-2, qu'elle soit à venir ou pas du tout... inutile de vous rappeler que depuis cette année, votre périmètre s'est élargi. Vous effectuez sûrement plus de kilomètres, subissez un accroissement de la charge de travail, traitez plus d'usagers, de clients et pour certains d'entre vous... pour rien de plus.



Des Plans de Développement Individuels (PDI) ont été mis en place. Aussi, La Poste se rassure sur le fait que l'on soit bien la bonne personne sur la fonction. Mais quels sont les critères exacts de mise sous PDI ? SUD est contre les PDI, outil de management qui fait souffrir ! SUD s'interroge sur les conséquences de l'iniquité de ces promotions. SUD a depuis ses débuts une vision égalitaire.

Votre choix est crucial, votez SUD !

LES PROPOSITIONS DE SUD:

- ▶ A travail égal, salaire égal et de ce fait... grade égal ! Le 3-2 pour toutes et tous !
- ► La fin des écarts de rémunération entre catégories au sein d'un même coefficient.
- ➤ Création de grilles à l'ancienneté pour les classes III, en partant des niveaux proposés actuellement à l'embauche (nivellement par le haut).
- ► Le droit à l'usage du véhicule de service et le droit au remisage à domicile de ce véhicule avec ces périmètres élargis.
- ➤ De véritables augmentations salariales qui assurent à minima le maintien du pouvoir d'achat afin de compenser l'inflation.
- ► Un 13éme mois avec maintien des primes existantes.

Pour défendre vos droits, Votez SUD au CSE !



Xavier (RP CHSCT): 06 70 22 35 01